

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD117 Se préparer à la profession			
Ancien Code	PEDD1B17PRPRO	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1170		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD1B17PRPROA Se préparer à la profession

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD1B17PRPROA Se préparer à la profession

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur

adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 48

Fax : +32 (0) 65 40 41 52

Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Se préparer à la profession			
Ancien Code	14_PEDD1B17PRPROA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1171		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geoffrey LENOIR (linoirg@helha.be) Geoffrey LENOIR (linoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité comprendra plusieurs modules qui aborderont les thématiques suivants :

- d'un point de vue personnel :

Les motivations de l'étudiant et ses représentations

- d'un point de vue professionnel :

L'aspect planification (les démarches d'enseignement/d'apprentissage)

La régulation des interactions en classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Confronter ses représentations du métier aux prescrits légaux et attentes de la société.

Identifier les éléments clés d'un dispositif pédagogique en termes de planification des activités (documents de préparation), de gestion de la classe (dimension organisationnelle et relationnelle) et des apprentissages (dimension pédagogique) afin de les mettre en œuvre sur le terrain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les motivations de l'étudiant à rentrer dans la formation, sa représentation du métier à l'entrée en formation : quel enseignant souhaite-t-il devenir ?

> A la lumière de/d' :

un étayage par la recherche et des théories sur les enseignants-professionnels des prescrits

des valeurs sous-jacentes (évolution de la société et métier d'enseignant)

la déontologie de l'enseignant.

La planification :

- le métier d'enseignant dans sa classe

Fiche PEDE1B31PRPRO au 23/11/2023 - page 3 de 5

- es étapes incontournables de la démarche d'enseignement/apprentissage,

- les attendus, tâches et consignes,

- l'organisation temporelle, matérielle et des regroupements

La régulation des interactions en classe visant l'efficacité pédagogique.

L'introduction du portfolio professionnel

REMARQUE : D'autres modules pourraient apparaître en fonction de l'évolution du cours/des besoins.

Démarches d'apprentissage

Le cours s'inscrit suivant une approche tantôt magistrale (syllabus, powerpoint, vidéo), tantôt interactive. L'étudiant(e) travaille tantôt en autonomie, tantôt par groupe (exercices, réflexions individuelles et collectives...). Des exercices/situations/activités sont proposés.e.s tout au long du cours. Des liens sont réalisés avec les cours "Découvrir mon contexte professionnel" et " Je decouvre, j'applique en P3-P4" ainsi qu'avec les stages et les séminaires. Durant les heures d'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuelle ou en groupe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Comme pour l'autonomie encadrée, l'enseignant reste à disposition des étudiants en fonction de leurs besoins (à déterminer selon la tâche demandée en individuelle ou en groupe). Afin d'aider les étudiants à maîtriser le canevas de préparation et l'utilisation des programmes. Un fascicule explicatif reprenant le vocabulaire et les éléments liés à la rédaction de futures activités leur sera proposé.

Sources et références

Les référentiels.
Les programmes du Segec.
Le Pacte d'excellence.
Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques.
Le fascicule "Préparation et programmes - mode d'emploi".
Une bibliographie plus complète sera donnée dans le cadre du cours.
De nombreuses références sont abordées et citées dans le syllabus.
D'autres sont placées sur connected en fonction des besoins et des questions des étudiants

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve permettant à l'étudiant de démontrer l'évolution de ses représentations du métier et la compréhension des éléments clés d'un dispositif pédagogique. Les travaux, les présentations faites lors des cours et la réalisation d'un début de portfolio compteront pour 20% de la note finale afin de valoriser la participation active de chacun. Les 80% restants étant réservés à l'examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	80	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).